

WASTE MANAGEMENT - COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

CATÉGORIE	FONCTION OU ORGANISME	NOM	PRÉSENT	ABSENT
Citoyens	Résident du Club du Faisan	Josiane Pagé		x
		Marie-Christine Poisson		x
		Guillaume Perreault Smith		x
	Citoyens de Drummondville	Yves Gatien	x	
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Sylvain Cormier		x
		Anick Verville	x	
	Ville de Drummondville	Marie-Ève Vadnais	x	
		Sarah Saint-Cyr Lanoie	x	
		Daniel Pelletier		x
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Vacant		
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Marie-Pascale Duvieusart	x	
	Société ornithologique du Centre-du-Québec	Suzanne Lévesque		x
Représentant des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	Alexandra Houle	x	
Représentante du milieu agricole	UPA	Dorothea Beier		x

WM :

M. Marc-Olivier Lamothe, directeur régional du LET de Drummondville
M. Daniel Camara, ingénieur régional

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

M. Alex Craft, animateur
Mme Virginie Lefebvre, responsable du compte rendu

GARAF :

Patrick Lampron, coordonnateur

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
Lieu d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore
Maison GARAF, 6750 boulevard Saint-Joseph
20 novembre 2024, 18h
ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et accueil d'une nouvelle membre
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du compte rendu (réunion du 4 septembre 2024)
4. Actions de suivi
 - 4.1. Retour sur les portes ouvertes
 - 4.2. Résultats des travaux de l'Université de Sherbrooke
 - 4.3. Nouveaux points de surveillance des eaux au pourtour du LET et dans la rivière Saint-François
 - 4.4. Augmentation de la circulation en septembre et octobre
5. Projets environnementaux et communautaires
 - 5.1. GARAF
 - 5.2. Ramo
 - 5.2.1. Photo de la plantation actuelle
 - 5.2.2. Quantité de lixiviat absorbé par les saules
 - 5.3. CRECQ
 - 5.3.1. Photo du projet dans la sablière
6. Performance environnementale
 - 6.1. Biogaz
 - 6.2. GES
 - 6.3. Suivi sonore annuel
7. Suivi du déplacement de l'entrée
8. Mise à jour – réflexion usine de GNR
9. Bilan de l'année écoulée
 - 9.1. Contribution au fonds de fermeture
 - 9.2. Contribution au fonds d'urgence et d'action environnementale
 - 9.3. Lettre de crédit (renouvellement)
 - 9.4. Contrôle des goélands
 - 9.5. Bilan du nombre de demandes de visite de site
 - 9.6. Bilan annuel des plaintes
 - 9.7. Bilan annuel des visites du MELCCFP
10. Divers et prochaines réunions
 - 10.1. À confirmer
11. Fin de la rencontre



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore

Réunion régulière
20 novembre 2024



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du dernier compte rendu (réunion du 4 septembre 2024)
- Actions de suivi
- Projets environnementaux et communautaires
- Performance environnementale
- Suivi du déplacement de l'entrée
- Mise à jour – réflexion sur l'usine de GNR
- Bilan de l'année écoulée
- Divers et prochaines réunions



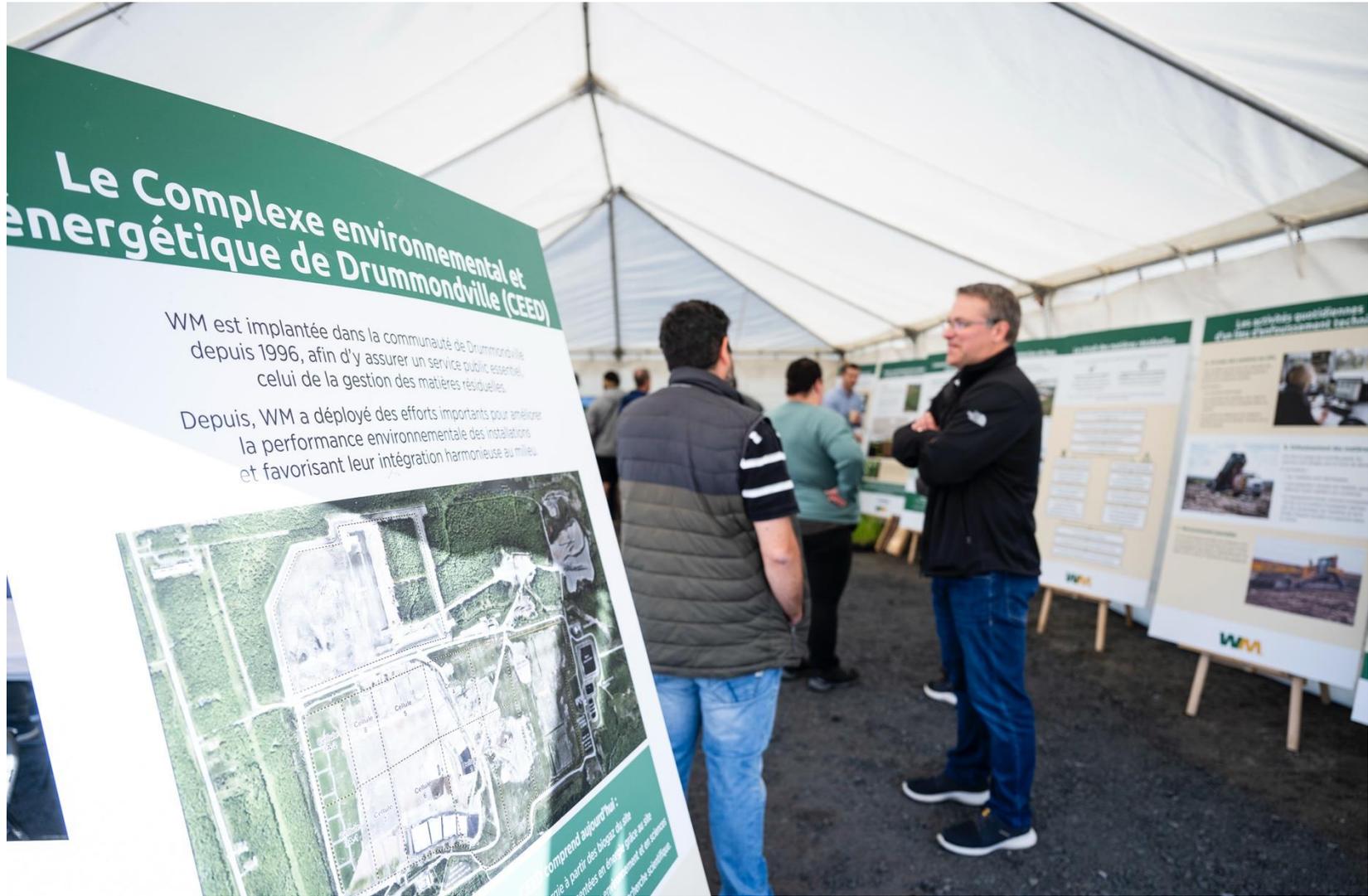
Actions de suivi

Retour sur la journée portes ouvertes du 28 septembre

- Le taux de participation a été le plus grand enregistré de toutes les journées portes ouvertes avec 270 personnes.
- WM avait une équipe de 12 personnes présentes sur place en plus des gens de Ramo, Artémis et Garaf.
- 6 visites de site en autobus complétées durant la journée d'une durée de 1h15 chacune.
- Questionnaire d'appréciation complété par 100 personnes; 99% des visiteurs étaient très satisfaits de la visite.
- Suivi fait sur les questions de visiteurs la semaine suivante auprès de 10 personnes ayant laissées leurs coordonnées.
- Présentation des photos de l'évènement :

























Contrôle et suivi environnemental

L'ensemble d'un lieu d'enfouissement technique fait l'objet d'inspections quotidiennes afin de s'assurer du respect des exigences gouvernementales ainsi que de celles de WM, qui sont parfois plus contraignantes.

Voici quelques exemples de mesures de contrôle et de suivi en vigueur sur le site :



Détection d'émissions de surface :

Minimum trois fois par année, un technicien parcourt le site avec un appareil couplé à un GPS pour détecter des émissions de méthane en surface. Lorsque cela survient, des mesures sont prises pour renforcer le captage des biogaz dans le secteur.



Qualité des eaux :

Trois campagnes d'échantillonnage des eaux de surface et souterraines ont lieu chaque année pour vérifier que la présence du site n'a pas d'impact sur la qualité des eaux.



Effarouchement des goélands :

Des fauconniers sont présents quotidiennement sur le site pour bloquer l'accès aux goélands, attirés par les matières résiduelles.



Neutralisation des odeurs :

Ce système diffuse une huile essentielle mélangée avec de l'eau, un produit sécuritaire approuvé par le ministère. Cela permet d'éviter la propagation d'odeurs à l'extérieur du site lors de certains travaux de construction ou de réception de matières odorantes.

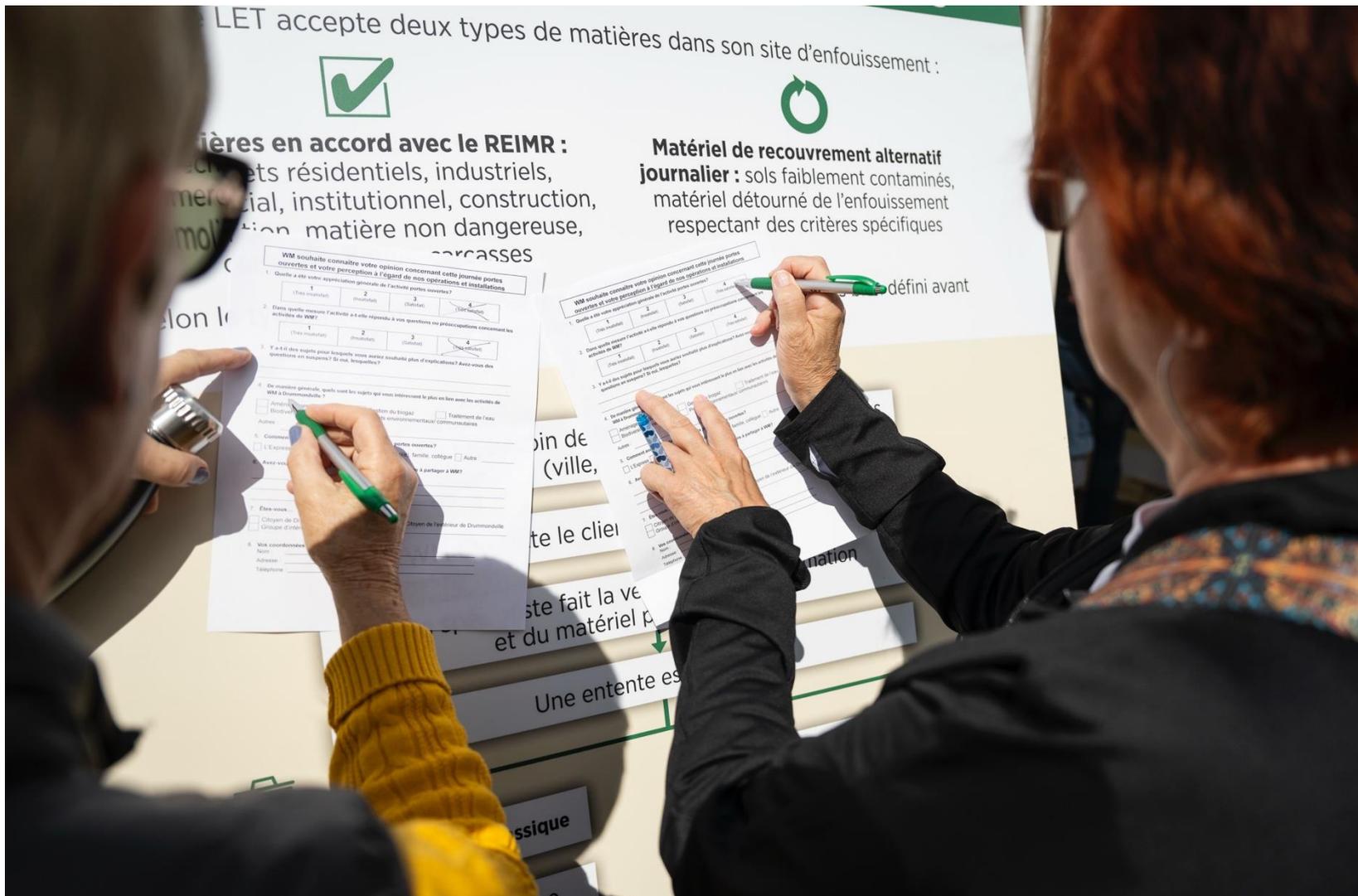
Les différents volets du contrôle environnemental sont consignés dans un rapport transmis annuellement sur une base régulière au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Ils sont également discutés avec le Comité de vigilance, dont les comptes rendus sont disponibles en ligne.

Fonds de gestion post-fermeture

En parallèle, WM est tenue de verser, chaque trimestre, des sommes dans un fonds de gestion post-fermeture, dont l'objectif est de financer des travaux et expertises environnementales pour assurer la surveillance sur le site pendant au moins 30 ans après la fermeture.







LET accepte deux types de matières dans son site d'enfouissement :



Matières en accord avec le REIMR :
Déchets résidentiels, industriels,
commercial, institutionnel, construction,
matière non dangereuse,
carrosses



**Matériel de recouvrement alternatif
journalier :** sols faiblement contaminés,
matériel détourné de l'enfouissement
respectant des critères spécifiques

WM souhaite connaître votre opinion concernant cette journée portes ouvertes et votre perception à l'égard de nos opérations et installations

- Quelle a été votre appréciation générale de l'activité portes ouvertes?
1 (très mauvaise) 2 (mauvaise) 3 (correcte) 4 (très bonne)
- Étant donné que vous l'avez répondu à vos questions ou préoccupations concernant les activités de WM?
1 (très insatisfait) 2 (insatisfait) 3 (satisfait) 4 (très satisfait)
- Y a-t-il des sujets pour lesquels vous auriez souhaité plus d'explications? Avez-vous des questions ou suggestions? Si oui, lesquelles?

- De manière générale, quels sont les sujets qui vous intéressent le plus en lien avec les activités de WM à Drummondville?
 Attraction Recyclage Traitement de l'eau
Autres: _____ (environnemental/communautaire)
- Commentaires
 L'expérience Service, collègue Autre
Avez-vous des suggestions à partager à WM?

- Êtes-vous...
 Citoyen de Drummondville Citoyen de Drummondville
 Groupe d'entreprise Citoyen de l'extérieur de Drummondville
- Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

WM souhaite connaître votre opinion concernant cette journée portes ouvertes et votre perception à l'égard de nos opérations et installations

- Quelle a été votre appréciation générale de l'activité portes ouvertes?
1 (très mauvaise) 2 (mauvaise) 3 (correcte) 4 (très bonne)
- Étant donné que vous l'avez répondu à vos questions ou préoccupations concernant les activités de WM?
1 (très insatisfait) 2 (insatisfait) 3 (satisfait) 4 (très satisfait)
- Y a-t-il des sujets pour lesquels vous auriez souhaité plus d'explications? Avez-vous des questions ou suggestions? Si oui, lesquelles?

- De manière générale, quels sont les sujets qui vous intéressent le plus en lien avec les activités de WM à Drummondville?
 Attraction Recyclage Traitement de l'eau
Autres: _____ (environnemental/communautaire)
- Commentaires
 L'expérience Service, collègue Autre
Avez-vous des suggestions à partager à WM?

- Êtes-vous...
 Citoyen de Drummondville Citoyen de Drummondville
 Groupe d'entreprise Citoyen de l'extérieur de Drummondville
- Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

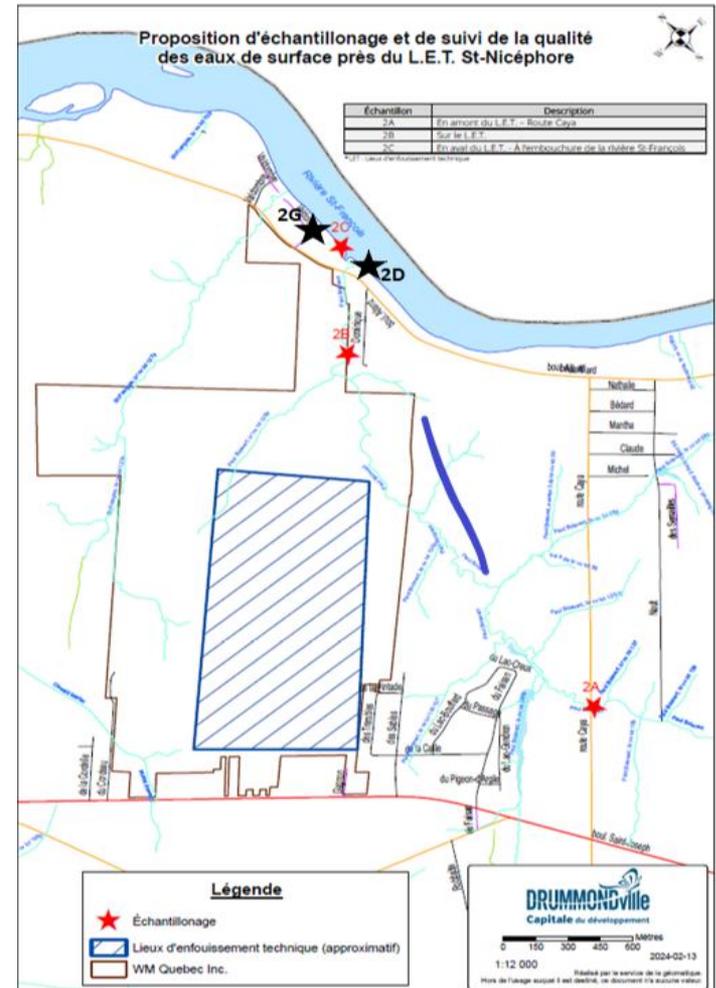
Nouveaux points de surveillance des eaux au pourtour du LET et dans la rivière Saint-François

Ajout des 5 points d'échantillonnages suivants:

- En amont du LET (route Caya) - 2A
- Sur la propriété du LET - 2B
- En aval du LET (blvd Allard) - 2C
- En amont de l'embouchure du ruisseau Paul Boisvert - 2D
- En aval de l'embouchure du ruisseau Paul Boisvert - 2G

Caractérisation réalisé mensuellement de juin à septembre

Travaux réalisés par un sous-traitant





Projets environnementaux et communautaires



ARAF




garafpaje
www.garaf.org

Actions du GARAF chez WM – Novembre 2024

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 



La mission du GARAF

Dans un cadre scolaire, mobiliser les apprentissages des jeunes vers l'action en environnement en collaboration avec la communauté, en favorisant leur réussite éducative et le développement de l'écocitoyen de demain.

Été 2024

- Suivi matière en suspension de (avril à octobre)
 - Taux MES bas (moyenne 10 mg/L)
 - Seulement deux journées en haut de 50 mg/L
- Plantations :
 - Semis et plantation sur la butte de sable
 - Tiges de saules et semences
- Finaliser l'installation d'une barrière à sédiment de 30m.



Automne 2024



- Travaux réalisés dans l'ancienne sablière en collaboration avec le CRECQ:
 - Installation d'un condo à hirondelle noire
 - Lutte aux plantes exotiques envahissantes en utilisant la technique de l'arrachage et du bâchage.
 - Roseau commun
 - Renoué du Japon



Automne 2024

- Écoute nocturne des chauves-souris
 - Espèces confirmées par un spécialiste:
 - Chauve-souris argenté
 - Complexe grand brune – argenté
 - Grande chauve-souris brune
 - Complexe myotis (nordique, petite brune, pygmée)
- Maison GARAF :
 - Aménagement d'un cabanon pour le rangement de matériel terrain (plantation, aménagements, etc.).
 - Début des travaux pour l'aménagement des sentiers dans le boisé à la suite de la caractérisation des milieux humides.



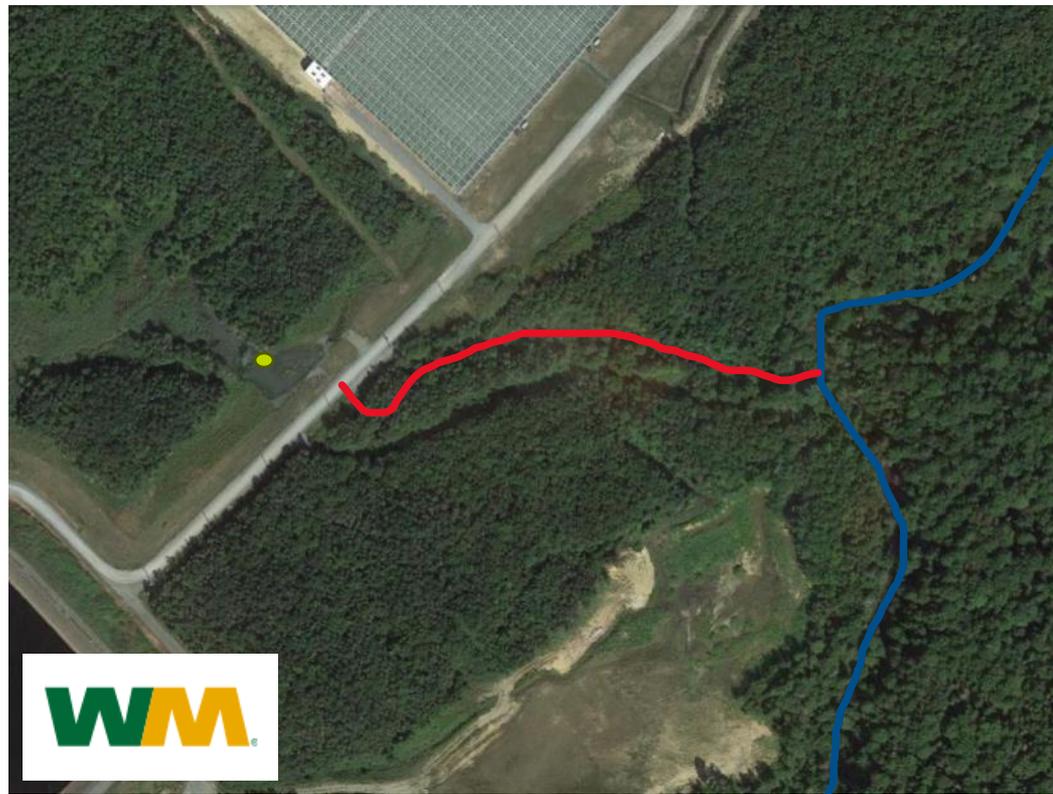
Automne 2024

- Installation d'une barrière à sédiment de 100m.



Stabilisation de berges

- Travaux de stabilisation de berges (automne 2024)
 - Cours d'eau allant de l'Étang Castor vers le ruisseau Paul-Boisvert (RB9).
 - Poursuivre les aménagements de l'automne 2023.
 - Longueur prévue : 100 m
 - Travaux prévus les 22 et 28 novembre prochain.



Plantation de saules



16 juillet 2019



17 août 2020

- À l'automne 2023, les saules ont été récoltés pour une 2^e fois. Ils ont été utilisés en copeaux comme amendement en matière organique dans les parcelles plus faibles de la plantation.
- La prochaine récolte est prévue à l'automne 2025.



Été 2021



Été 2024

Action de suivi - Quantité de lixiviat absorbé par les saules

- WM a valorisé 13 146 m³ ou 13 146 000 litres de lixiviat pour irrigation en 2024.
- En 2024, WM a reçu l'approbation du MELCCFP pour l'irrigation de la plantation complète soit 8 hectares vs ±2 hectares depuis 2019.

Projet de restauration de la sablière

Entretiens réalisés

Ajout d'engrais et de calcium



Fauche



Suivi général du site en continu



Ajout de végétaux et suivi des mortalité



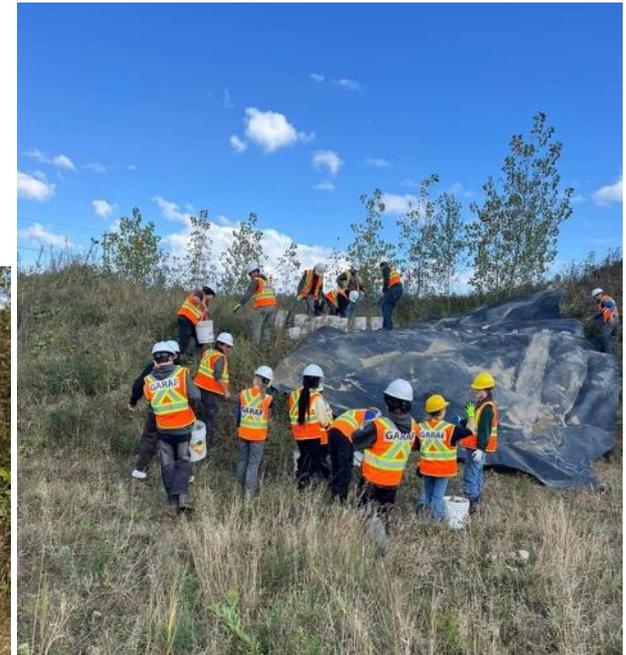
Projet de restauration de la sablière

Entretiens réalisés



Suivi des espèces exotiques envahissantes

- Roseau commun
- Renouée du Japon



Projet de restauration de la sablière



Entretiens effectués cet automne

- Ajout de terreau sur les zones moins fertiles
- Ajout de semences indigènes et de raygrass
- Nichoir à hirondelles noires





Performance environnementale

Biogaz

Rappel :

- Les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques enfouies.
- Les biogaz sont captés, valorisés ou brûlés au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore, depuis 1996.
 - Le règlement l'exige depuis 2009.
- Pour plus de détails sur le règlement (REIMR), voir :
 - Articles 32-33 : obligation de détruire ou valoriser le biogaz
 - Articles 62 et 67 : normes à respecter sur la présence de méthane
 - Article 68 : obligation de mesurer les volumes de biogaz captés en continu

Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de tranchées horizontales



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Réseau de puits verticaux



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Valorisation des biogaz



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Centrale de destruction des biogaz



Bilan 2024

CAPTAGE

- 109 puits verticaux
- 68 tranchées horizontales (69 en 2024)
- 4000 pieds cubes/minute

VALORISATION (80% été à 99% hiver)

Centrale de co-génération

2850 pieds cubes/minute

CFER

0 pied cube/minute

Réacteur biologique séquentiel

+/- 80 pieds cubes/minute

Hydro-Québec

7,6 MW

Serres Demers

- 11.6 MBTU/h
- maximum de 1000 pieds cubes/minute

ÉLIMINATION (20% été et 0% hiver)

- 1 torchère
- 600 à 1500 pieds cubes/minute

Captage, valorisation et traitement du biogaz

Bilan - valorisation des biogaz (entre 80 et 99 %)

- 4 moyens utilisés pour la valorisation des biogaz :
 1. Centrale électrique : 80%
 2. Réacteur biologique séquentiel : 1 %
 3. CFER : 0 %
 4. Chauffage des Serres Demers : 20 %
 - 4.1 Biogaz : 55 %
 - 4.2 Chaleur des moteurs : 45 %
- Biogaz non valorisés :
 - Destruction dans des torchères à combustion interne

Captage, valorisation et traitement du biogaz

Faits saillants 2024

- Recouvrement final au Sud, Nord, Est et sur le toit de la phase 2



Suivi environnemental relié au biogaz

- Tel qu'exigé par le règlement, WM procède à un échantillonnage de surface de l'ensemble de la superficie du site – quadrillage complet.
- Échantillonnage réalisé à l'aide d'un instrument portatif mesurant les émissions à 15 cm du sol. L'appareil est muni d'un GPS enregistrant simultanément les concentrations de gaz mesurées.
- Les données sont automatiquement compilées et les concentrations de méthane sont superposées sur une carte à l'endroit où elles ont été mesurées.
- Le règlement exige que les concentrations mesurées soient inférieures en tout point à 500 parties par million en volume.

Captage, valorisation et traitement du biogaz

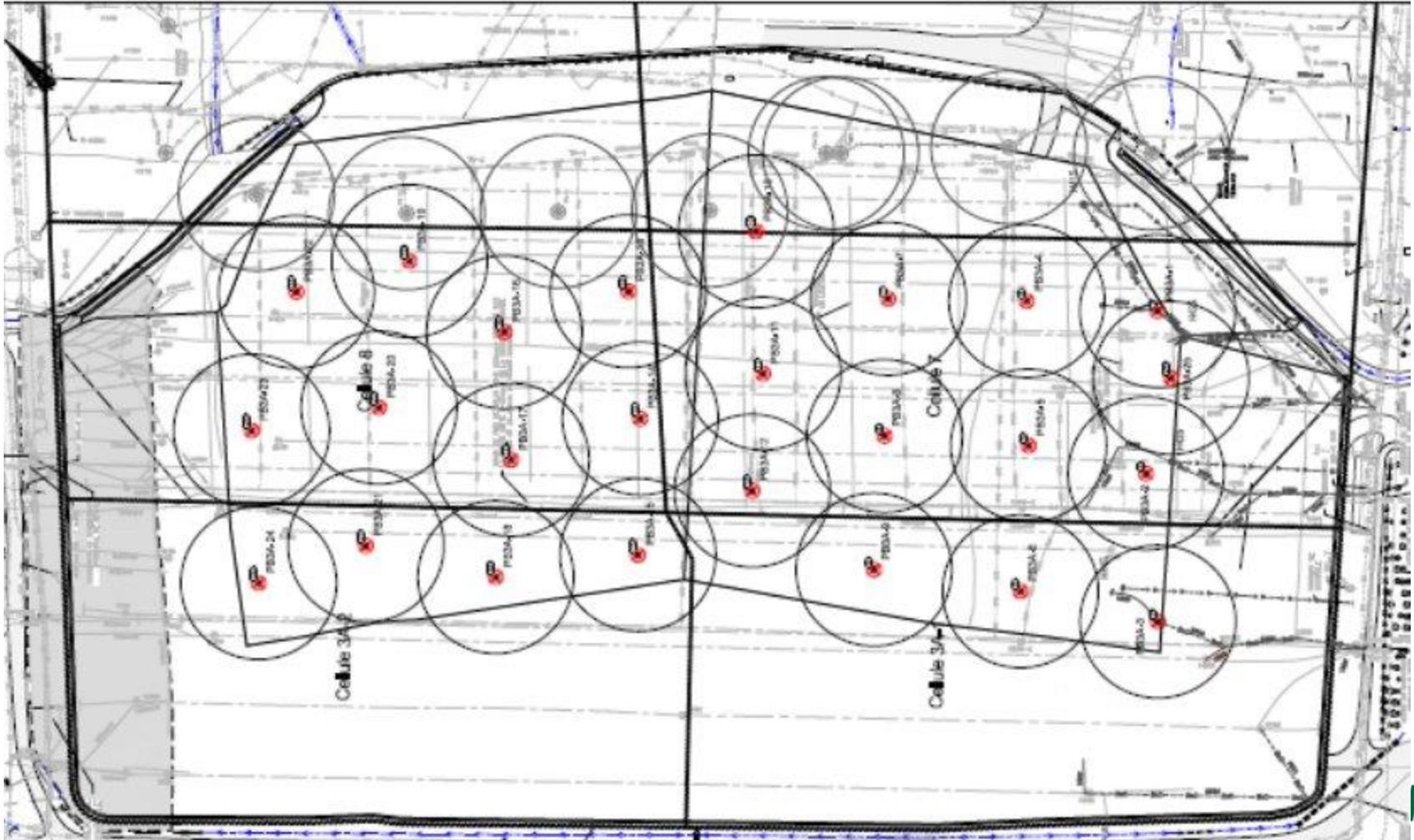
Méthodologie



Captage, valorisation et traitement du biogaz



Captage, valorisation et traitement du biogaz



Performance environnemental : bilan des GES

Déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants à l'atmosphère

- **2 cadres → Provincial et Fédérale**
 1. Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (RDOCECA - QC)
 2. Programme de déclaration des gaz à effet de serre (PDGES) et la déclaration de certaines substances de l'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP - Fédéral)
- **But : Recueillir les données sur les GES émis par les entreprises**

Quantités GES mesurées en CO₂ équivalent:
Ex: 1 tonne CH₄ = 25 tonnes CO₂
- Toute personne ou municipalité exploitant un établissement qui émet dans l'atmosphère des GES d'une quantité égale ou supérieure à 10 000 tonnes métriques en équivalent CO₂ (t éq. CO₂) doit faire la déclaration au plus tard le 1^{er} juin de chaque année.

Résultats 2023 vs 2022

- **Inventaire Québécois des Émissions Atmosphériques (IQÉA)**

	CO2 équivalent (tonnes)
2022	217775
2023	190244

- Diminution de 13% des émissions fugitives en raison de l'augmentation du volume de biogaz collecté

- **Rapport Fédéral**

	CO2 équivalent (tonnes)
2022	151998
2023	124885

- Diminution de 18% des émissions fugitives en raison de l'augmentation du volume de biogaz collecté

Suivi sonore

Rappel:

- Suivi exigé par le ministère (décret 551-2013)
- Réalisé 1 fois par année
- Normes précisées dans *la Note d'instructions sur le traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent*
- Rapport annuel transmis au ministère

Suivi sonore

Méthodologie

- Réalisé par la firme spécialisée en étude du climat sonore, Yockell et associés
- 4 points de mesure (près du site) et 4 points de référence (loin du site) pour comparer le bruit
- Appareil utilisé : sonomètre
- Bruit enregistré sur 24 heures – période sans pluie ni vents
- La contribution du site de WM est ensuite isolée



Localisation des points de mesure

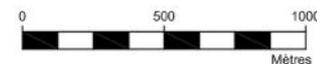
P1-P4 : points de mesure
R1-R4 : points de référence



Lieu d'enfouissement technique de
Drummondville

Plan 3.1 - Localisation des points de
mesures.

-  Point de mesures
-  Propriété
-  Zone travail



Préparé par :

Vérifié par: Étienne Proulx, Ing.

NOTE : Ce plan n'a pas été préparé par un arpenteur-géomètre
et par conséquent, ne doit pas être considéré comme tel.

Préparé par:

Yockell
ASSOCIÉS INC.

Projet : 21406055

Septembre 2024

Suivi sonore

Conclusion

- Le suivi acoustique réalisé à l'été 2024 a permis de déterminer le niveau acoustique d'évaluation (LAr) sur une base horaire aux quatre (4) points sensibles initialement identifiés dans l'étude d'impact déposée en 2013 au MELCCFP. Les mesures ont été réalisées les 29 et 30 juillet 2024 pour les quatre points d'évaluation (PX) ainsi que pour les quatre points de référence (RX).

La méthodologie utilisée dans l'évaluation du bruit particulier de l'exploitation a été définie par le MELCCFP et elle est conforme à celle édictée dans la Note d'instructions 98-01 sur le bruit. La méthodologie compare le niveau de bruit ambiant, mesuré aux points d'évaluation, au niveau de bruit résiduel mesuré simultanément en un point de référence. Les points de références utilisés sont les mêmes que ceux approuvés par le MELCCFP lors de l'étude d'impact en 2013.

Au regard de l'ensemble des résultats obtenus, il appert que les niveaux de bruit produit par le L.E.T. de Drummondville au moment des mesures sont conformes aux normes applicables édictées dans la Note d'instructions 98-01 sur le bruit du MELCCFP.



Suivi du déplacement de l'entrée

Suivi du déplacement de l'entrée

- Autorisation reçue de la part du ministère.
- Appel d'offre lancé
- Déboisement complété
- Décapage en cours de réalisation
- Début construction avril 2025
- Fin de la construction septembre 2025





Mise à jour – réflexion usine de GNR



Bilan de l'année écoulée

Contribution au fonds de fermeture

Rappel

- Le décret exige que WM constitue des garanties financières pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion post-fermeture pendant une période minimale de 30 ans pour la Phase 3A.
- L'argent est versé dans une fiducie d'utilité sociale et l'accord du ministère est requise pour retirer des sommes.
- Le montant total exigé par le ministère était de 4,9 millions \$, lequel a été atteint à la fin de 2019.

État de situation

- En date du 6 novembre 2024, 7,03 millions \$ sont accumulés dans la fiducie.
- Une somme totale de 14,7 millions \$ devra être accumulée d'ici 2032 pour les phases 3A et 3B-1

Contribution au fonds de fermeture

Année	Montant versé
2013	137 901 \$
2014	484 925 \$
2015	706 502 \$
2016	757 389 \$
2017	1 086 620 \$
2018	1 082 482 \$
2019	559 575 \$
2020	0 \$
2021	0 \$
2022	205 773 \$
2023	653 039 \$
2024	712 113.46\$
Valeur au 6 Novembre 2024 (incluant intérêts)	7 034 799.79

Contribution aux fonds d'urgence et d'action environnementale

- Question d'un membre du comité lors de la dernière rencontre :

Comment sont utilisés ces fonds par la Ville de Drummondville?

Contribution aux fonds d'urgence et d'action environnementale

Fonds	Description	Montants prélevés	Détails
Urgence environnementale	<ul style="list-style-type: none"> Créé à la demande de la Ville et de la MRC Vise à assurer la disponibilité des fonds en cas d'urgence environnementale 	0,32 \$ / tonne de matières (poids)	<p>Exclut les sols de recouvrement</p> <p>Exclut aussi les matières de la MRC</p>
Action environnementale	<ul style="list-style-type: none"> Créé à la demande de la Ville et de la MRC À la disposition de la Ville Vise à soutenir des projets environnementaux à la Ville 	0,97\$/ tonne de matières (poids)	Exclut les sols de recouvrement

Contribution aux fonds d'urgence et d'action environnementale

	Fonds d'urgence environnementale	Fonds d'actions environnementales	Total
2013	29 591 \$	103 117 \$	132 708 \$
2014	34 468 \$	123 751 \$	158 219 \$
2015	64 785 \$	221 557 \$	286 342 \$
2016	60 057 \$	206 499 \$	266 556 \$
2017	68 628 \$	221 752 \$	290 380 \$
2018	81 124 \$	268 041 \$	349 165 \$
2019	54 958 \$	168 480 \$	223 438 \$
2020	86 375 \$	263 933 \$	350 308 \$
2021	75 983 \$	233 051 \$	309 034 \$
2022	109 350 \$	336 071 \$	445 422 \$
2023	124 908 \$	379 592 \$	504 500 \$
2024	91 374 \$	287 883 \$	379 257 \$
Total	881 601 \$	2 813 727 \$	3 695 328 \$

Lettre de crédit (renouvellement)



La Banque De Nouvelle-Écosse
Centre de Services Internationaux
1 avenue St. Clair Est, 2e étage
Toronto, Ontario M4T 1Z3
Tel: 1-888-722-3867
Fax: 416-866-4286
SWIFT: NOSCCATTPT

Ministre de Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Direction régionale de la Mauricie
et du Centre-du-Québec, Canada

le 04 octobre, 2024

Objet : Notre Lettre de crédit standby irrévocable n° : S18572/327574

Cher client,

Destinataire: Ministre de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 1579, boulevard Louis-Fréchette, Nicolet (Québec).

Nous confirmons par la présente que la lettre de crédit standby irrévocable susmentionnée portant le numéro de référence S18572/327574 (numéro de référence de Montréal: S51151/308727), pour un montant de 11,000,000.00 Dollars Canadiens (Onze million et 00/100 Dollars Canadiens) est renouvelée jusqu'au 28 septembre 2025 après la date d'expiration (28 septembre 2024), conformément à la clause de renouvellement automatique prévue dans ladite lettre de crédit.

À moins d'instructions contraires dans la présente, toute correspondance ou demande de renseignement concernant cette transaction doit être adressée à notre centre de service à la clientèle à l'adresse ci-dessus et au numéro de téléphone : 1-888-722-3867. Dans toute correspondance ou demande de renseignements par téléphone, veuillez indiquer notre numéro de référence.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Ledia Dervishaj

Ajankrita Chakraborty

Signature(s) autorisée



Gestion des goélands

L.E.T. de WM inc. à Saint-Nicéphore

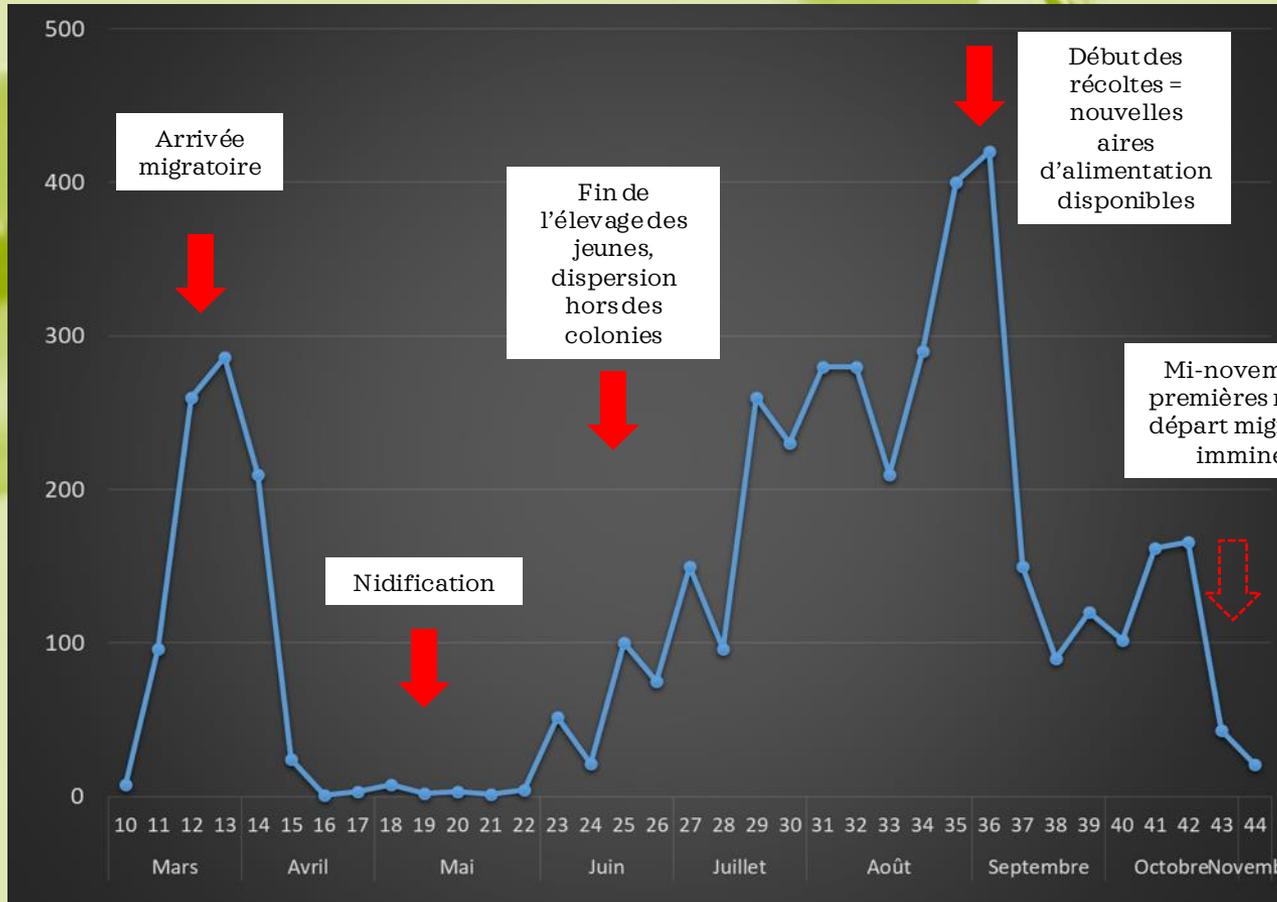
GESTION DES GOÉLANDS

- **Recouvrement des déchets à la fin de chaque journée de travail**
- **Effarouchement à l'aide d'oiseaux de proie entraînés**
 - Depuis 2012
 - Mars à décembre, du lundi au vendredi
 - Méthode silencieuse et écologique
 - Réalisé par des biologistes et des technicien(ne)s en gestion de la faune
 - Buses de Harris et faucons hybrides
 - L'oiseau de proie pourchasse les goélands afin qu'ils quittent le site et soient plus réticents d'y revenir
 - Reconnaissance instinctive de l'oiseau de proie comme un prédateur (danger réel!)

But : Rendre le site hostile pour les goélands et les empêcher de s'y nourrir afin qu'ils perdent l'habitude de le fréquenter



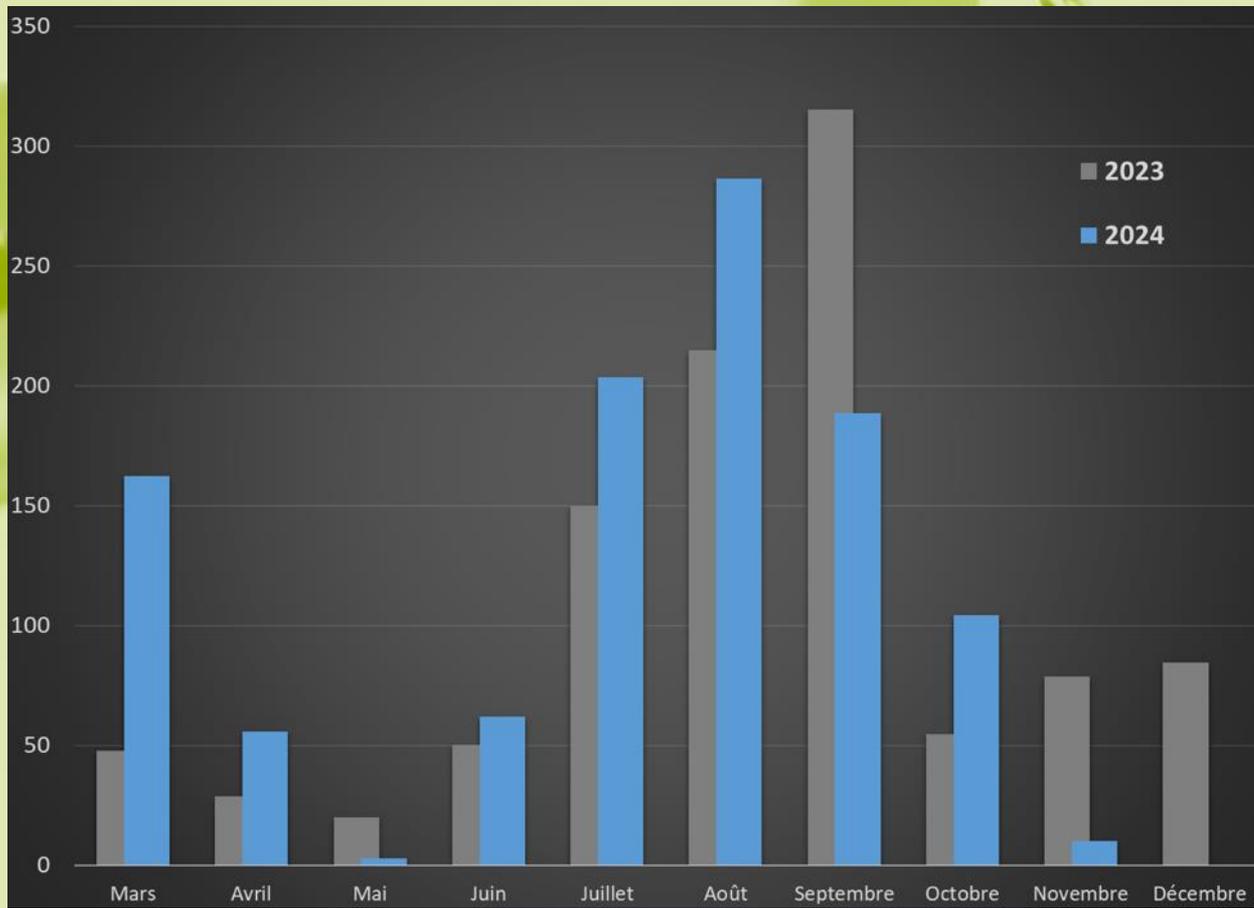
GESTION DES GOÉLANDS



Moyennes hebdomadaires
du nombre maximal de goélands
observés quotidiennement sur le
site en 2024

**Note : données partielles en date
du 1^{er} novembre 2024*

GESTION DES GOÉLANDS



Moyennes mensuelles
du nombre maximal de goélands
observés quotidiennement sur le
site en 2023 et 2024

**Note : données partielles en date
du 1^{er} novembre 2024*

GESTION DES GOÉLANDS

Année	Moyenne	Durée du mandat	Nb jours travaillés
2009¹	1 286	n/a	n/a
2012	576	4 avril au 31 décembre	188
2013	242	2 janvier au 20 décembre	253
2014	208	3 mars au 19 décembre	206
2015	128	2 mars au 31 décembre	218
2016	294	29 février au 23 décembre	215
2017	169	6 mars au 22 décembre	210
2018	272	5 mars au 21 décembre	210
2019	146	4 mars au 20 décembre	210
2020	146	2 mars au 18 décembre	210
2021	118	1 ^{er} mars au 22 décembre	213
2022	130	28 février au 22 décembre	214
2023	105	6 mars au 22 décembre	210
2024²	132	4 mars au 1^{er} novembre	175

Moyennes annuelles
du nombre maximal de goélands observés quotidiennement sur le site en 2009, puis de 2012 à 2024

¹ Étude d'impact réalisée par AECOM Tecsub inc.

² Données partielles en date du 1^{er} novembre 2024

Bilan du nombre de visite de site

Année	Nombre de demandes totales	Nombre de demandes par type de groupe
2022	8	Scolaire : Familial : 1 Affaires : 3 Gouvernemental: 2 Autres : 2 Internes *: 2
2023	8	Scolaire : 5 Familial : 2 Affaires : Gouvernemental: Autres : 1 Internes *: 5
2024	14	Scolaire : 6 Familial : Affaires : 4 Gouvernemental: 2 Autres : 2 Internes *: 1

* Les demandes de visites internes, c'est-à-dire provenant d'employés de WM ne sont pas comptabilisés dans le total.

Bilan annuel des plaintes

Aucune plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date et heure	Mode de réception	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Date de traitement par WM	Mesure(s) corrective(s)
9 janvier - 14h29	Téléphone	-10°C / Vent N-E	Voisin du site – Blvd St-Joseph	Odeurs	9 janvier	Travaux de branchement de conduite de captage prévus le 11 janvier – Drain de contour des cellules 1-2-3
24 janvier - 15h30	Téléphone	-6°C / Vent E	Voisin du site – Blvd St-Joseph	Odeurs	24 janvier	Travaux débutés - Alerte d'odeur en cours
7 février - 8h25	Téléphone	-13°C / Vent E	Citoyen – Rue Labrecque	Odeurs	7 février	Travaux débutés - Alerte d'odeur en cours
6 mars - 12h25	Téléphone	5°C / Vent O	Citoyen – Rue Caya	Propreté de la Route 143	6 mars	Ramassage de débris régulier 3x/jour Camion à eau; risque de gel

Bilan annuel des visites du MELCCFP

1 visite depuis la dernière rencontre - 26 septembre

- Aucun commentaire ni observation

3 visites d'un représentant du ministère en 2024

- Aucune observation précise concernant les opérations quotidiennes

1 avis de non-conformité émis le 5 juin, suite à la visite du 17 avril

- Ne pas avoir pris les mesures prescrites afin de limiter l'envol ou l'éparpillement de matières résiduelles visées, à savoir des volants sont présents à l'extérieur des cellules actives



Divers et prochaines réunions

Prochaine réunion

Dates proposées pour 2025:

- 19 mars 2025
- 4 juin 2025
- 3 septembre 2025
- 26 novembre 2025